

PROCES VERBAL du

CONSEIL MUNICIPAL 13/09/2022

Le treize septembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle du conseil, sous la présidence de Madame Anny COMMANDEUR, Maire

Présents : COMMANDEUR Anny– RONGIERES Jean-Daniel – LAPOSTOLET Catherine - LATHUILIERE Régis – MOREL Bénédicte – ROLLANT Catherine - CARRON Jérémy - VASSEUR Frank -FELIX Romain-

Absent : Gaëtan Morel

Quorum atteint (6)

Compte-rendu procès-verbal du 12/07/2022 : Adopté à l'unanimité,

Secrétaire de séance : Catherine LAPOSTOLET a été désignée par le conseil municipal.

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- Cimetière : nouvelles dispositions
- Travaux des commissions,
- Questions et informations diverses.

CIMETIERE : Nouvelles dispositions

Devant une demande récurrente de personnes ne résidant pas sur la commune, Madame le Maire propose au conseil de nouvelles dispositions quant à la délivrance des concessions dans le cimetière communal, à savoir :

- la vente d'une concession sera réservée aux habitants justifiant d'une résidence principale sur la commune,
- cette vente n'aura lieu qu'au moment du décès,

Mme le Maire propose l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif à compter du 1er octobre 2022,

Accord du conseil à l'unanimité

TRAVAUX DES COMMISSIONS

SAVA

Liaison eaux usées Charmetton-La Chanaz : les travaux ont débuté le 7 juillet 2022 et seront terminés en fin de semaine, La remise en état des terrains s'effectuera fin novembre.

Voirie

Route des écureuils : Suite au remplacement de la canalisation Saône-Turdine, la réfection de la chaussée reste à faire.

Epareuse : Un appel d'offres sera fait par la communauté de communes auprès de grosses entreprises ou de groupements d'entreprises.

SYDER : le renouvellement du parc d'éclairage public devait avoir lieu en 2023. Après avoir déposé une demande de subvention, le SYDER nous a informé que la Préfecture n'a pas donné de suite favorable à notre dossier ni à toutes les autres demandes de subventions.

Fleurissement

Remise des prix le 22 octobre à 14 H à Ville sur Jarnioux

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le panneau d'interdiction de stationner pour certains véhicules, rue des lavandières a été entièrement tagué en bleu. D'autres tags ont été repérés entre autres sur le couvercle de la poubelle de l'aire de pique-nique vers le city-stade ainsi que sur le lampadaire. Suite à cela nous avons tout nettoyé avec une bombe anti-graffiti et après le nettoyage, le panneau d'interdiction de stationner a été volé. Il est impensable que dans une petite commune comme Moiré des personnes ou une seule d'ailleurs puisse commettre de tels actes d'incivilité et Mme le Maire rappelle que tout ceci est un coût pour chacun de nous.

Séance levée à 20 H 10

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 04 Octobre 2022 à 19 h

